

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES (H0/B0)

ÉVITER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL



PRENDRE CONSCIENCE DU DANGER ÉLECTRIQUE

PUBLIC: Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

OBJECTIF: Être sensibilisé, connaître et appliquer les principes de base de la sécurité électrique permettra à chaque salarié de limiter les risques sur son lieu de travail.

PROGRAMME :

Partie théorique: distinguer les grandeurs électriques, les effets du courant électrique sur le corps humain, les différents domaines de tension, les zones d'environnements et leurs limites ainsi que les moyens de protection.

Vous conformer avec la norme NF C 18-510 relative aux opérations sur les ouvrages et installations électriques.

MODALITÉS:

Durée 1 jour

Lieu: centre de Formation ou dans vos locaux

Nombre de participants: 4 à 14

Validité de 5 ans

Remise d'une attestation de réussite

